

**Joël GIRAUD**

Député des Hautes-Alpes  
Président de la Commission Permanente du  
Conseil National de la Montagne  
Maire de L'Argentière-La Bessée  
10, avenue de Vallouise  
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSEE  
04.92.21.33.81 - jgiraud@assemblee-nationale.fr

**Monsieur Manuel VALLS**

Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris

N.Ref : VR/310315

Objet : refus de la RATP d'apposer les affiches du concert du groupe « Les Prêtres »

L'Argentière, le 31 mars 2015

**Monsieur le Premier Ministre,**

J'ai appris ce matin l'incompréhensible refus de la RATP d'apposer les affiches annonçant le concert du groupe « Les Prêtres » en faveur des Chrétiens d'Orient et ce au nom du principe de laïcité.

Membre d'un parti qui défend farouchement ce principe, j'ai été sidéré par une telle décision car je ne vois pas en quoi un concert qui a pour objectif de venir en aide à un peuple victime d'un génocide que dénonce avec force le Gouvernement peut-être une entorse à la laïcité.

Je le dis avec d'autant plus de conviction que ce groupe, ainsi que l'évêque qui l'anime, Jean-Michel Di Falco, ont toujours scrupuleusement respecté ce principe, y compris lors de débats comme celui du mariage pour tous qui enflammaient d'autres départements.

Ce concert pourrait être, au demeurant, donné par ce même groupe pour toute cause humanitaire car il s'agit bien là d'une atteinte monstrueuse à l'humanité qui est perpétrée.

C'est pourquoi je vous remercie de bien vouloir faire revenir la RATP sur une décision aussi inacceptable qu'incompréhensible y compris et surtout pour un laïc convaincu qui ne confondra jamais laïcité et intégrisme laïc.

Dans cette attente, je vous prie de croire, **Monsieur le Premier Ministre**, à l'assurance de ma très haute considération.

**Joël GIRAUD**



**Joël GIRAUD**

Député des Hautes-Alpes  
Président de la Commission Permanente du  
Conseil National de la Montagne  
Maire de L'Argentière-La Bessée  
10, avenue de Vallouise  
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSEE  
04.92.21.33.81 - jgiraud@assemblee-nationale.fr

**Monsieur Laurent FABIUS**

Ministre des Affaires Etrangères et du  
Développement International  
37 Quai d'Orsay  
75 351 PARIS

N.Ref : VR/310315

Objet : refus de la RATP d'apposer les affiches du concert du groupe « Les Prêtres »

L'Argentière, le 31 mars 2015

**Monsieur le Ministre,**

J'ai appris ce matin l'incompréhensible refus de la RATP d'apposer les affiches annonçant le concert du groupe « Les Prêtres » en faveur des Chrétiens d'Orient et ce au nom du principe de laïcité.

Membre d'un parti qui défend farouchement ce principe, j'ai été sidéré par une telle décision car je ne vois pas en quoi un concert qui a pour objectif de venir en aide à un peuple victime d'un génocide que dénonce avec force le Gouvernement peut-être une entorse à la laïcité.

Je le dis avec d'autant plus de conviction que ce groupe, ainsi que l'évêque qui l'anime, Jean-Michel Di Falco, ont toujours scrupuleusement respecté ce principe, y compris lors de débats comme celui du mariage pour tous qui enflammaient d'autres départements.

Ce concert pourrait être, au demeurant, donné par ce même groupe pour toute cause humanitaire car il s'agit bien là d'une atteinte monstrueuse à l'humanité qui est perpétrée.

C'est pourquoi je vous remercie de bien vouloir faire revenir la RATP sur une décision aussi inacceptable qu'incompréhensible y compris et surtout pour un laïc convaincu qui ne confondra jamais laïcité et intégrisme laïc.

Dans cette attente, je vous prie de croire, **Monsieur le Ministre**, à l'assurance de ma très haute considération.

**Joël GIRAUD**



**Joël GIRAUD**

Député des Hautes-Alpes  
Président de la Commission Permanente du  
Conseil National de la Montagne  
Maire de L'Argentière-La Bessée  
10, avenue de Vallouise  
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSEE  
04.92.21.33.81 - jgiraud@assemblee-nationale.fr

**Madame Ségolène ROYAL**

Ministre de l'Ecologie, du  
Développement Durable et de l'Énergie

246, boulevard Saint-Germain  
75007 Paris

N.Ref : VR/310315

Objet : refus de la RATP d'apposer les affiches du concert du groupe « Les Prêtres »

L'Argentière, le 31 mars 2015

**Madame la Ministre,**

J'ai appris ce matin l'incompréhensible refus de la RATP d'apposer les affiches annonçant le concert du groupe « Les Prêtres » en faveur des Chrétiens d'Orient et ce au nom du principe de laïcité.

Membre d'un parti qui défend farouchement ce principe, j'ai été sidéré par une telle décision car je ne vois pas en quoi un concert qui a pour objectif de venir en aide à un peuple victime d'un génocide que dénonce avec force le Gouvernement peut-être une entorse à la laïcité.

Je le dis avec d'autant plus de conviction que ce groupe, ainsi que l'évêque qui l'anime, Jean-Michel Di Falco, ont toujours scrupuleusement respecté ce principe, y compris lors de débats comme celui du mariage pour tous qui enflammaient d'autres départements.

Ce concert pourrait être, au demeurant, donné par ce même groupe pour toute cause humanitaire car il s'agit bien là d'une atteinte monstrueuse à l'humanité qui est perpétrée.

C'est pourquoi je vous remercie de bien vouloir, en tant que Ministre de Tutelle, faire revenir la RATP sur une décision aussi inacceptable qu'incompréhensible y compris et surtout pour un laïc convaincu qui ne confondra jamais laïcité et intégrisme laïc.

Dans cette attente, je vous prie de croire, **Madame la Ministre**, à l'assurance de ma très haute considération.

**Joël GIRAUD**

